

Viviane Claude

Faire la ville

Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle

/ Viviane Claude — Faire la ville, Les métiers de l'urbanisme au xx^e siècle / I SBN 2-86364-637-0

www.editionsparentheses.com

Éditions Parenthèses

En couverture :

Paris, La Défense, photographie de Jean Gaumy, 1993 (Magnum).

COLLECTION PUBLIÉE

AVEC LE CONCOURS DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

COPYRIGHT © 2006, ÉDITIONS PARENTHÈSES, 72, COURS JULIEN, 13006 MARSEILLE
ISBN 2-86364-637-0 / ISSN 1279-7650

Introduction

À la fin du XIX^e siècle dans les grandes cités européennes, les élites admettent que le développement des villes ne peut être laissé au hasard et que pour parer aux conséquences parfois désastreuses de ce développement, il faut le contrôler. Autour d'un tel impératif, des règles nouvelles de transformation et de gestion des territoires urbains sont recherchées. Pour les concevoir et les appliquer, des pratiques professionnelles ont dû changer, des métiers se spécialiser. Ni ces règles, ni ces métiers, ne relèvent de la génération spontanée. Ils se constituent de façon diverse selon les pays et les formations sociales, mais toujours à partir d'intentions, sur des expériences et avec une terminologie qui sont déjà chargées d'histoire. En bref, l'urbanisme ne naît pas complètement avec l'apparition du mot dans les dictionnaires de langue française, c'est-à-dire juste avant le premier conflit mondial. Cette apparition parachève des évolutions tout en annonçant de nouvelles.

Pour prendre la mesure des changements et des continuités, il faut remonter au siècle des Lumières. De la moitié du XVIII^e à la fin du XX^e siècle, c'est-à-dire en deux cent cinquante ans, le nombre des intervenants concernés par l'aménagement de l'espace s'est multiplié, les procédures d'intervention sont devenues plus complexes et les politiques publiques poursuivent des volontés plus globales¹. Le XVIII^e siècle a inauguré la ville ouverte, désacralisée et démilitarisée, prise dans le mouvement économique. Il a vu se répandre le vocabulaire de la représentation fonctionnelle qui, du corps humain, a été appliqué au territoire. Il voit aussi éclater des conflits sur le devenir de la ville entre conservateurs et réformateurs que l'on retrouve régulièrement jusqu'à ce jour. Si on s'en tient à ce point de vue, le XX^e siècle n'aurait pas inventé l'urbanisme, mais aurait amplifié des traits déjà repérables auparavant : la différence serait de degré, d'intensité et d'étendue.

Cependant dès la fin du XIX^e siècle, la différence avec le passé est aussi de nature. Dans un contexte de rapide croissance économique d'origine industrielle et non plus seulement commerciale, de profondes mutations se sont opérées, tant dans la consistance des institutions locales chargées de l'organisation urbaine que dans le contenu des projets d'aménagement.

D'abord, la ville n'a plus rien de commun avec ce que l'on pouvait voir et vivre un siècle plus tôt. C'est à présent souvent une « grande ville » ; elle s'est densifiée et s'étend rapidement sans respecter les limites communales et encore moins les fortifications devenues toutes obsolètes. La ville est par ailleurs un objet technique sur lequel des normes précises et des gestes spécialisés, informés par la science, s'appliquent. C'est autant la science des ingénieurs que la science sociale. Dans les cités les plus « modernes », de cette fin du XIX^e siècle, surtout lorsqu'elles sont allemandes et anglaises, les autorités locales sont organisées en fonction de cette réalité technique et de ses conséquences professionnelles. Elles ont des services (octroi, voirie, hygiène), des domaines précis et nombreux de compétences et des procédures réglées d'intervention sur l'espace. Les employés ont des statuts qui les protègent contre l'arbitraire².

Par ailleurs, les interventions publiques font plus que de donner un cadre approprié aux initiatives privées, comme ce fut le cas dans les projets haussmanniens. Elles les suscitent et se composent avec elles, au prix de lourdes charges que les édiles doivent échelonner sur des décennies : ils apprennent à prévoir. Les projets des municipalités sont de nature et d'échelles diverses. Ils portent sur la construction en série de nouveaux types de bâtiments publics — des écoles, des dispensaires —, des réseaux souterrains d'eau, d'égout, de métro, et hors de France des habitations à bon marché ou des cités-jardins. Si les plans sont encore parfois conçus pour le plaisir des yeux comme les belles compositions des ingénieurs et architectes des Lumières, ils ont acquis une visée opératoire nouvelle, notamment dans les villes allemandes. La ville de la fin du XIX^e siècle, devenue le foyer de la « question sociale », est donc en voie de passer sous le régime de ce que Max Weber appelle la « domination légale à direction administrative bureaucratique », c'est-à-dire des formes de légitimité qui supposent des savoirs, des organisations, des règles explicitées pour résoudre cette même question. Plus précisément, de l'Ancien Régime à la veille de la Grande Guerre, les évolutions qui affectent la ville et qui en font un objet technique se condensent dans la question de la constitution du pouvoir et des compétences professionnelles requises pour assurer des fonctionnalités urbaines. De ce point de vue, lorsque les professionnels utilisent le mot « urbanisme » avant 1914, c'est pour

¹ LEPETIT, Bernard, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 103.

² Pour une illustration régionale, DUMONS, Bruno, POLLET, Gilles, SAUNIER, Pierre-Yves, *Les élites municipales sous la III^e République des villes du sud-est de la France* [1997], Paris, Éditions du CNRS, 2002. Pour la comparaison, voir DAGENAIS, Michèle, MAVER, Irene, SAUNIER, Pierre-Yves (eds), *Municipal Services and Employees in the Modern City: New Historic Approaches*, Aldershot, Ashgate publishers, 2003.

désigner un domaine nouveau d'exercice, « une science et un art », disent-ils. C'est aussi pour souligner les responsabilités nouvelles que les pouvoirs publics, de l'État aux communes, ont à exercer.

Le néologisme « urbanisme » est apparu dans la langue française en 1910 — soit plus tard que son équivalent dans d'autres langues. Il désigne alors un champ de connaissance, « l'étude historique, géographique et économique » des cités³. En fait, le sens du terme flotte un certain temps. Avant 1914, certains lui préfèrent celui de « paléographie » et pendant les années postérieures à la Première Guerre mondiale, il est parfois confondu avec le mot « urbanisation⁴ ». Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, à la grande époque de la planification économique, que l'on appliquera le terme de planification aux villes. Il en est de même de « l'aménagement » et de ses déclinaisons à différentes échelles de l'espace.

Dans les premières années du xx^e siècle, le travail consistant à transformer les villes n'en est pas à ses débuts. L'adaptation de l'espace aux réalités sociales et économiques est un souci dont témoignent des règles, parfois très anciennes, de construction et d'aménagement⁵. Leur élaboration a été progressive et mise entre les mains d'une multitude d'agents, employés municipaux, cantonaux ou agents de l'État, qu'ils soient désignés comme ingénieurs, architectes, géomètres ou tout simplement voyers. Ainsi pour la ville de Paris, la série des traités de police rend compte d'un travail incessant de production, d'innovation, de diffusion de ces règles au cours des xviii^e et xix^e siècles. Ces processus de rationalisation forment le substrat de l'action publique moderne. Ils sont à placer sous le signe des intentions explicites d'acteurs volontaires qui ont cherché à établir un ordre urbain a priori. Mais ils procèdent en même temps de la résolution de difficultés pratiques pour ceux qui sont dans la gestion urbaine quotidienne. L'histoire des règles d'alignement, celle des règles de voirie ou celle du zonage (ou zoning) qui

³ CLERGET, Pierre, « L'urbanisme, étude historique, géographique et économique », *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* (Neuchâtel), 1910, pp. 213-231. L'article figure dans RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT, Thierry (sous la direction de), *Villes et civilisation urbaine xviii^e-xx^e siècles*, Paris, Larousse, 1992, pp. 232-239.

⁴ Pour le mot poléographie, voir « Avertissement », *Inventaire des documents relatifs à l'aménagement et à l'extension des villes et conservés au Musée social*, préfecture du département de la Seine, Commission d'extension de Paris, Imprimerie Chaix, 1913, pp. 6-7. Pour le mot urbanisation voir CLERGET, Pierre, *op. cit.* Pour l'usage spécialisé, voir les écrits des fondateurs de la Société française des architectes urbanistes, AGACHE, Donat-Alfred, AUBURTIN, Jean-Marcel, REDONT, Édouard, *Comment reconstruire nos cités détruites, Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages*, Paris, Armand Colin, 1915, p. 52.

⁵ Le premier recueil dit « code » portant sur l'aménagement des villes couvre la période de 1607 (Édit de Sully) à 1932 : MONSARRAT, Gaston, *Le code de l'urbanisme, Recueil annoté des lois, décrets, règlements, circulaires et instructions ministérielles concernant l'aménagement, l'embellissement et l'extension des villes*, Paris, Publications administratives et bibliothèque municipale et rurale, 1933.

sépare la ville en quartiers distincts par leur vocation (résidentielle, industrielle) donnent des illustrations de cette gestion quotidienne⁶.

L'urbanisme naît dans une ville déjà là et qui se transforme au gré à la fois des projets individuels et des mesures prises par les pouvoirs publics. Le mouvement de la réforme urbaine qui soulève, comme on le verra, divers enjeux, joue un rôle important dans les transformations de l'occupation du sol et du paysage des villes en dessinant des visées plus globales. Il faut néanmoins prendre aussi en compte les pratiques de gestion et de conception de la ville qui, quant à elles, assurent les fonctionnalités urbaines ordinaires. Ces pratiques se forment et se transforment par le bas, au contact des problèmes concrets. Les premiers à pouvoir faire évoluer la règle, à faire établir les règlements municipaux plus stricts mais aussi à les interpréter, sont les professionnels qui s'occupent de faire respecter mais aussi d'adapter des règles de la voirie, de la construction, de la salubrité. Ce sont ceux que l'on appelle les voyers. L'historiographie ne leur reconnaît pas toujours ce rôle d'ancêtres de l'urbanisme, tant il est vrai que leur origine est floue. Elle s'est plutôt intéressée à l'histoire des élites, à ces cercles éclairés qui, à distance des cultures municipales locales et du travail quotidien, ont conçu et se sont fait les promoteurs de la réforme urbaine. Les pratiques professionnelles de l'urbanisme ont par conséquent deux racines, celle des praticiens anonymes et des microdécisions qu'ils prennent au quotidien et celle de cette élite de réformateurs qui avancent des idées nouvelles de prévision et de planification. Ici se nouent deux échelles d'appréhension de l'espace urbain et de ses transformations, celle des voyers qui œuvrent dans des espaces et des temps de très courte portée et celle des réformateurs qui regardent plus loin.

Cet ouvrage se propose de retracer l'histoire des pratiques professionnelles sur le xx^e siècle en tenant compte de ces deux échelles d'espace et de temps. Pour l'introduire, on fera d'abord un état des lieux sur la place accordée aux pratiques professionnelles dans l'histoire de l'urbanisme. Il s'agira ensuite de discuter de ce qu'il faut entendre par « profession » et détailler l'outil principal de cette enquête, « l'appel à compétences ».

⁶ HAROUEL, Jean-Louis, « Les fonctions de l'alignement dans l'organisme urbain », *Dix-huitième siècle* (Paris), n° 9, 1977, pp. 135-149 ; CLAUDE, Viviane, « Une solution pratique aux problèmes urbains au début du xx^e siècle : le zonage », *Annales des Ponts et Chaussées* (Paris), n° 93, janvier-mars 2000, pp. 23-29.

Les approches de l'histoire de l'urbanisme

Les premiers urbanistes et leurs successeurs directs ont écrit une histoire qui mêle à la leur, celle des villes et celle de l'urbanisme⁷. Cette histoire n'a pas peu contribué à la construction de mythes sur l'origine et le développement des idées, des institutions et des figures de l'urbanisme, ayant permis de donner une unité à un groupe. Cette histoire présente quelques caractéristiques : elle est faite d'incessants « progrès » et de victoires, commence tantôt à Hippodamos de Milet avec les « grandes idées », tantôt à Haussmann avec les « grandes politiques », tantôt en 1943 avec les « grandes lois », tantôt encore dans les années soixante avec les approches systémiques et les « grandes théories ». Cette approche par le « progrès » prend appui sur le postulat — ou la croyance — que le phénomène urbain est de mieux en mieux connu et qu'il peut être de mieux en mieux maîtrisé. Elle fait de l'urbanisme une science, celle dont les urbanistes assureraient l'application.

Cette façon de voir n'a pas été discutée avant le milieu des années soixante, le début de la recherche urbaine telle qu'elle fut initiée et définie par le nouveau ministère de l'Équipement et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Dans ces premières analyses, sourdait une critique radicale de la manière dont était défini l'urbanisme et par suite de la manière dont était écrite son histoire. Depuis cette époque d'ouverture critique, l'évaluation des racines et impacts du travail des spécialistes de l'urbanisme a connu d'autres développements. Elle apparaît aujourd'hui assez différente selon les angles d'analyse. Il y a en effet dans la perspective de ce que l'on peut appeler l'histoire de l'urbanisme plusieurs manières d'approcher et de caractériser les activités portant sur la gestion et l'aménagement des villes.

Le cadre dans lequel cette évaluation est envisageable est en effet à géométrie et à perspective variables. Histoire des idées urbanistiques, histoire des villes et de leurs élites, histoire du mouvement réformateur autour de 1900, histoire des politiques urbaines, autant de cadres différents qui déterminent et sous-tendent la compréhension qu'il est possible d'avoir des origines de la pratique professionnelle. On peut faire le tour de ces manières de voir pour caractériser les intentions de cet ouvrage. Ainsi, dès le début des années soixante, Françoise Choay s'est engagée dans un projet d'histoire

⁷ Les ouvrages parus aux Presses universitaires de France dans la collection « Que sais-je ? » en témoignent : BARDET, Gaston, *L'urbanisme*, 1945 (11^e édition en 1988) ; AUZELLE, Robert, *Technique de l'urbanisme*, 1953 (4^e édition en 1970). De même, AUZELLE, Robert, avec la collaboration de GOHIER, Jean, VETTER, Pierre, *323 citations sur l'urbanisme*, Paris, Vincent-Fréal et C^{ie}, 1964.

des idées urbanistiques, à partir des textes qui ont un caractère fondateur ou « inaugural ». À ses yeux, l'urbanisme fait discipline dès lors qu'elle est le fait de praticiens éclairés, tels que Georges Haussmann, Ildefonso Cerdá, Gustavo Giovannoni ou Melvin Webber ou de théoriciens qui sont sensibles aux questions générales que pose leur époque tout en étant conscients des dimensions pratiques qu'elles soulèvent⁸. Le statut de l'histoire apparaît dans cette perspective comme une question centrale. C'est en effet par rapport à ce qu'ils voient de l'évolution des villes et par rapport à leur conception du changement historique que ces praticiens et théoriciens sont situés et appréciés par l'historien. Cette manière de voir a permis de sortir certains d'entre eux de l'oubli.

Cela étant dit, si on s'intéresse aux pratiques professionnelles ordinaires, la question se pose de la connaissance qu'ont les contemporains de ces textes fondateurs, donc de leur diffusion et de leur prolongement dans des activités de transformation des villes. Elle se pose par exemple pour l'ingénieur espagnol Cerdá, considéré aujourd'hui avec le préfet Haussmann comme le fondateur de la discipline⁹. Auteur d'un ouvrage magistral et d'un plan pour la ville de Barcelone, Cerdá resta longtemps une figure ignorée. S'il est aujourd'hui pour nous l'un des pères de l'urbanisme moderne, que représente-t-il pour un praticien de la fin du XIX^e siècle, qui mobilise de multiples connaissances et savoir-faire pour résoudre les problèmes posés par les situations qu'il a à traiter ? Pour répondre à cette question, on se voit obligé de compléter cette histoire des idées urbanistiques par une histoire sociale de leur diffusion, l'histoire des reconnaissances, des effets retardés et des oublis, des interprétations et des déformations que cette diffusion produit. Et des résistances qu'elle rencontre. Et s'il y a eu oubli, il importe de savoir dans quelles circonstances : l'oubli des contemporains (la méconnaissance) n'est pas celui des descendants (la perte de mémoire). Il y a donc des compléments à cette histoire des idées urbanistiques, toujours du point de vue qui est ici le nôtre, celui de l'histoire des pratiques professionnelles. Dans cette conception de l'histoire de l'urbanisme, la pratique professionnelle ordinaire ne tient sa place que du jour où elle commence à exister comme un fait culturel, qu'elle

⁸ CHOAY, Françoise, « Préface » à WEBBER, Melvin M., *L'urbain sans lieu ni bornes* [1964], La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996.

⁹ CERDÁ, Ildefonso *Teoría general de la urbanización y aplicación de sus principios y doctrinas a la reforma y ensanche de Barcelona*, Madrid, Imprenta Española, 1867. Des extraits ont paru dans CERDÁ, Ildefonso, *La Théorie générale de l'urbanisation*, présentés et adaptés par Antonio Lopez de Abersturi, Paris, Le Seuil, 1979 ; ainsi que dans RONCAYOLO, Marcel, PAQUOT, Thierry (sous la direction de), *op. cit.*, pp. 140-154. Voir aussi COUDROY DE LILLE, Laurent, « Ildefonso Cerdá, Connaissance et reconnaissance d'un urbaniste », *Histoire urbaine* (Paris), n°1, juin 2000, pp. 169-185.

commence à être connue des praticiens eux-mêmes, c'est-à-dire depuis moins d'une quarantaine d'années.

Une autre manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme part de l'histoire des sciences humaines et de la manière dont ces disciplines ont pris la ville pour objet. Le début des années soixante-dix voit se multiplier les analyses historiques portant sur l'espace urbain. Leur principale source est la thèse, qui fait aussi figure de programme de travail, de Jean-Claude Perrot sur Caen au XVIII^e siècle¹⁰. L'auteur a procédé au repérage de l'ensemble des raisons qui ont fait se réunir des forces sociales — intendants, échevins, négociants, noblesse, bourgeoisie des offices, ingénieurs, médecins — autour de mêmes mots et de mêmes idéaux, d'analyses identiques et d'un projet commun de transformer l'espace urbain. Des changements généraux font que, au seuil de la révolution industrielle, se pose ce que l'on appellera ultérieurement la « question urbaine ». Celle-ci apparaît notamment dans l'usage d'un vocabulaire qui privilégie les fonctions et les fonctionnements urbains, vocabulaire que partagent l'administration, l'économie politique et la physiologie. Dès lors que la ville apparaît comme une réunion de parties remplissant chacune une fonction et comme un ensemble d'interdépendances et d'interactions, elle devient un objet d'étude et d'intervention. Selon J.-C. Perrot, les médecins, les ingénieurs des Ponts et Chaussées et les architectes du XVIII^e siècle ont ensemble élaboré ce postulat nouveau qui pose que la ville peut relever d'une lecture fonctionnelle et que son aménagement est concevable en ces mêmes termes. Leurs travaux montrent cependant que leur pratique de l'urbanisme demeure imprégnée des leçons du passé et n'est pas encore sortie de « l'apparence ». La thèse de J.-C. Perrot a ainsi mis au clair le problème épistémologique que pose l'écart entre la généalogie d'une discipline — ou champ disciplinaire que l'on appellera ensuite urbanisme ou aménagement — et l'histoire des villes. Dans cette veine, on pourrait dire que les pratiques professionnelles se renouvellent ou résistent du fait de leur contact continu avec des idées, des intérêts sociaux, avec la matérialité de l'espace urbain.

En analysant les discours savants qui saisissent la ville depuis le XVIII^e siècle, Marcel Roncayolo a de son côté relevé les dimensions de ce qu'il appelle « le postulat écologique », c'est-à-dire cette coïncidence entre espace et société, coïncidence qui fait qu'en aménageant le premier on cherche à ordonner la seconde¹¹. Ces dimensions placent l'urbanisme comme une œuvre des Lumières. Ce siècle voit se développer une vision linéaire de

¹⁰ PERROT, Jean-Claude, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII^e siècle*, Paris/La Haye, Mouton, 1975.

l'histoire, une relation étroite entre la connaissance et l'action, une première appréhension de la ville comme agent économique, créateur de valeurs. Le siècle suivant a multiplié et spécialisé les observations et interprétations de la ville, ses maux et ses embarras. L'histoire des sciences sociales s'accélère alors avec les textes fondateurs de la géographie humaine et les avancées décisives de la « morphologie sociale » d'Émile Durkheim¹² (puis de Maurice Halbwachs et de leur cercle). Cette seconde perspective à caractère épistémologique s'attache donc à l'histoire des disciplines constituées qui prennent pour objet la ville et le territoire ; elles forment le creuset des futures « études urbaines¹³ ». Reste à savoir, là aussi, comment les praticiens de l'aménagement ou de la gestion de l'espace reprennent et s'imprègnent de ces discours savants, s'ils y sont soumis ou s'ils y sont indifférents.

Une troisième manière d'envisager l'histoire de l'urbanisme consiste à lire l'histoire sociale au prisme des politiques publiques, des doctrines et des milieux professionnels qui lui sont liés au cours de ce siècle, avec une attention particulière sur les périodes de forte urbanisation ou de reconstruction, lorsque le lien entre situation sociale et politique d'une part et développement des techniques de l'urbanisme de l'autre est particulièrement problématique¹⁴. Depuis une vingtaine d'années, on s'est intéressé aux milieux promoteurs des idées réformatrices et à leurs noyaux philanthropiques et professionnels de la fin du XIX^e siècle. À l'échelle européenne, les élites ont conçu un projet de modernisation urbaine qui a porté tout à la fois sur les formes du logement social, les dispositifs d'assurance et plus généralement les nouveaux modes de vie¹⁵. Ont ainsi été identifiés les réseaux de techniciens et de militants dans les lieux mêmes où s'est mis en route le mouvement urbaniste. En France, le Musée social a été le centre politique et l'Institut d'urbanisme de Paris l'un des pôles à la fois savants et professionnels de ce mouvement. Dans ce type d'analyse, le regard se porte en priorité

¹¹ RONCAYOLO, Marcel, « Le temps des essais : techniques et représentations du territoire », in BURGUIÈRE, André, REVEL, Jacques (sous la direction de), *Histoire de la France, L'espace français*, Paris, Le Seuil, 1989, pp. 511-660 ; RONCAYOLO, Marcel, *Lectures de villes, Formes et temps*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2002 (chapitres 2 et 11 en particulier).

¹² MUCCHIELLI, Laurent, *La découverte du social, Naissance de la sociologie en France*, Paris, La Découverte, 1998. Sur une question pointue, cf. ROBIC, Marie-Claire, « Perspectives temporelles sur l'émergence de quelques concepts de la géographie urbaine française », *Sistemi Urbani* (Naples), n° 3, 1989, pp. 225-239.

¹³ MONTIGNY, Gilles, *De la ville à l'urbanisation, Essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.

¹⁴ Voir les trois *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent* dirigés par VOLDMAN, Danièle, « Images, discours et enjeux de la reconstruction des villes françaises après 1945 », n° 5, juin 1987, « Région parisienne, approches d'une notion 1860-1980 », n° 12, octobre 1989, « Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969) », n° 17, décembre 1990.

¹⁵ *Les Cahiers de la recherche architecturale* (Marseille), n° 15-17, « Architecture et politiques sociales 1900-1940 », 1985.

sur le champ des politiques publiques, avec un intérêt particulier pour les agents ayant adopté les vues de la réforme, publicistes, notables et bien sûr techniciens¹⁶. Par suite, l'accent est mis sur la formation des élites et sur les pratiques professionnelles les plus innovantes et les plus engagées.

Dans ce même cadre d'analyses, s'est développée une série de travaux monographiques qui cherchent à comprendre comment la première loi française concernant la planification urbaine a été concrètement mise en œuvre et comment au-delà des élites et des pratiques innovantes, cette loi a pu solliciter les compétences existantes. Par ce texte de loi voté en 1919, l'élaboration des plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) a été rendue obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants, ainsi que pour les communes du département de la Seine, les cités à caractère touristique, pittoresque, à fort accroissement démographique, etc. Au niveau national comme au niveau local, une façon nouvelle et durable d'aménager la société et ses espaces a ainsi été expérimentée. L'intérêt porté à la question de la réalisation concrète de ces premiers plans, a permis à l'histoire des politiques de trouver un prolongement dans une histoire des pratiques d'aménagement de l'espace.

Ces trois manières d'envisager l'histoire de l'urbanisme — histoire des idées, histoire des sciences sociales, histoire des politiques publiques — se distinguent par leur objet, leur périodisation, leur échelle d'analyse, leur rapport avec d'autres champs de l'histoire ou avec d'autres disciplines. En même temps, la définition de ce qu'est l'urbanisme est sensiblement différente sans être toujours explicite. Certains considèrent qu'il s'agit d'une discipline quasi scientifique, ou ayant vocation à l'être, d'autres d'une praxis comme celle des ingénieurs ou des architectes, d'autres enfin d'une technique parmi d'autres de contrôle social. L'accent mis sur l'activité professionnelle est aussi variable. Ce thème est parfois ignoré, mais il peut aussi être central tout en étant diversement compris¹⁷. La différence vient enfin de l'appartenance des chercheurs à telle ou telle discipline, de leur propre parcours et donc de la priorité donnée à telle ou telle problématique. Par exemple, l'histoire du logement populaire, question qui est au cœur de la réforme urbaine des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, la France

¹⁶ GAUDIN, Jean-Pierre, « À l'avance, avec méthode », Savoirs, savoir-faire et mouvement de professionnalisation dans l'urbanisme au début du siècle », *Sociologie du travail* (Paris), n° 2, 1987, pp. 177-197. BAUDOÛI, Rémi, *La naissance de l'École des hautes études urbaines et le premier enseignement de l'urbanisme en France des années dix aux années vingt*, Paris, École d'architecture Paris-Villemin (pour le Plan urbain, ministère de l'Équipement), 1988.

¹⁷ Un aspect de cette diversité, « Architectes, ingénieurs, urbanistes et Ci⁶, Situations d'expertise et projet d'urbanisme », *Dossiers et documents de l'Institut français d'architecture* (Paris), n° 6, 1986.

après les années 1850-1880, cette histoire pose des questions qui en font un objet autonome, distinct de l'histoire de l'urbanisme mais aussi distinct d'une autre histoire, celle du logement dit social¹⁸. L'histoire de l'urbanisme ne relève pour certains que du chantier des institutions et des normes qui rendent problématique le rapport entre espace et société ; elle participe selon d'autres de l'histoire de la matérialité de la ville¹⁹. Finalement, le champ de recherches — histoire urbaine, histoire de la ville, histoire de l'urbanisme — apparaît fragmenté. La question des pratiques professionnelles le pénètre de toutes parts.

Il serait illusoire de croire qu'il est possible de réunir dans une vision d'ensemble des angles d'analyses aussi dissemblables. Histoire urbaine, histoire des idées sur la ville ou des idées tout court, histoire des politiques, histoire des disciplines, n'ont pas de matrice identique, ni au plan épistémologique, ni au plan pratique, au sens du travail concrètement effectué par les chercheurs dans ces domaines. Si on s'intéresse aux pratiques professionnelles de l'urbanisme, ces approches méritent toutes sur un point ou sur un autre qu'on y prête attention. D'autant plus que c'est dans les écarts qui séparent ces diverses histoires ou dans leurs chevauchements, que peuvent se développer un questionnement et une analyse critique sur ces pratiques. En effet, ces différents cadres d'analyse invitent à souligner qu'il y a toujours un jeu entre la ville (au sens passé comme au sens présent de ce qui fait « l'urbain » en ce début du XXI^e siècle) et l'urbanisme, entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme ; ce jeu fait enjeu pour les pratiques professionnelles. D'un côté, ces pratiques sont soumises aux dynamiques du champ social, de l'autre, elles dérivent des systèmes d'action (des politiques urbaines) et de l'organisation des savoirs sur les phénomènes urbains. Bien des raisons militent par conséquent pour une réflexion dynamique entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme avec ce qui en découle : l'analyse des ambivalences des pratiques professionnelles et de leurs diverses dépendances. Il est vain de chercher ce qui ferait l'autonomie de ces pratiques, de ne s'en tenir par exemple qu'aux traités et manuels. De tels ouvrages sont conçus pour fixer des solutions et non pour explorer des problèmes, leur horizon étant du côté de l'idéal de la norme et non du côté des métiers et des agents confrontés à ces problèmes.

¹⁸ Sur la différence entre ces deux histoires du logement, FAURE, Alain, « Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Époque », *Vingtième siècle, revue d'histoire* (Paris), n° 64, octobre-décembre 1999, pp. 41-51.

¹⁹ LEPETIT, Bernard, « La ville moderne en France, Essai d'histoire immédiate », in BIGET, Jean-Louis, HERVÉ, Jean-Claude (sous la direction de), *Panoramas urbains, Situations de l'histoire des villes*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1995, pp. 173-207 ; « Les temps de la ville », *Les cahiers du centre de recherches historiques sur la ville : villes, histoire, culture* (Strasbourg), n° 1, décembre 1994, pp. 7-17.

Compte tenu de ces différentes dimensions à prendre en considération, trois directions sont à envisager dans l'investigation d'une histoire sociale des métiers de l'urbanisme. Elles donnent le cadre de notre propos.

En premier lieu, les pratiques professionnelles sont plus faciles à saisir à certains moments qu'à d'autres. Il y a ainsi des conjonctures particulières où elles émergent ou doivent se transformer et de ce fait s'exposent dans l'espace public. C'est le cas dans les périodes qui suivent l'adoption d'une loi, telle celle de 1919 sur les premiers plans d'aménagement ou celle de 1967, dite loi d'orientation foncière (LOF). C'est le cas aussi dans des contextes de ruptures (régime de Vichy, reconstruction) ou de réformes institutionnelles, comme dans les années suivant la décentralisation de 1982. Les pratiques sont — on en fait ici l'hypothèse — rattachées à ces moments à la fois par les contextes (politique, social et économique) et par les formes de connaissance sur la ville.

En second lieu, bien que l'on s'intéresse aux moments favorables où ces pratiques se montrent, il faut privilégier le quotidien (ce qu'il est possible d'en saisir en histoire...) et donc les activités ordinaires, banales telles qu'elles se manifestent dans des actes, des productions, des problèmes qui sont posés. Le parti pris est celui d'une histoire de l'urbanisme qui, à côté des idées, des œuvres ou des figures dominantes, s'étend à la mesure de l'urbain et de son ordinaire. Il faut signaler le chemin critique qu'il y a entre le point méthodologique précédent qui recherche le contexte exceptionnel comme un révélateur et ce parti pris des pratiques ordinaires. Il est un fait que celles-ci sont, sauf exception, assez silencieuses.

En dernier lieu, il convient, sans dénier la dimension individuelle de l'activité urbanistique, de l'approcher dans sa dimension collective, à travers les organisations dans lesquelles ces pratiques s'exercent ou se disent, que ce soit des associations (association professionnelle ou interprofessionnelle), des réseaux locaux ou internationaux, des services municipaux ou étatiques, des bureaux d'études parapublics ou cabinets privés²⁰. Il s'agit de prendre en considération la force sociale que représentent des groupes d'intérêts ou les capacités de production des organisations mais aussi les formes d'intelligence collective, d'initiative voire d'invention dont ces groupes et organisations peuvent faire preuve. Les relations des individus à ces groupes

²⁰ Un cas éclairant, SAUNIER, Pierre-Yves, « Au service du Plan, Hommes et structures de l'urbanisme à Lyon au XX^e siècle », *Forma Urbis, Les plans généraux de Lyon XVI^e-XX^e siècles*, Lyon, Archives municipales, 1997, pp. 135-144.

et organisations comme leurs parcours sont constitutifs de ces forces et de ces formes d'intelligence.

Ces directions — chercher ce qui fait la pratique dans des moments singuliers mais aussi dans le quotidien, dans des trajectoires individuelles comme dans des collectifs — donnent un premier cadre méthodologique à une histoire sociale des métiers de l'urbanisme qui reste à écrire. Nous ne ferons dans cet ouvrage qu'en poser quelques jalons à partir d'enquêtes sur des objets délimités, en privilégiant deux questions élémentaires, celle de l'identification de ces praticiens, dans les différentes générations qui se succèdent au xx^e siècle (*de qui parle-t-on ?*), et celle de leur accès aux activités de l'urbanisme — la formation, la commande, l'emploi — (*comment devient-on urbaniste ?*).

Il s'agit avec ces deux questions, de travailler sur les conditions dans lesquelles les praticiens de l'urbanisme non seulement se distinguent, exercent leurs compétences mais aussi en quoi cet exercice leur fait problème, compte tenu de ce qu'ils sont et de la position qu'ils tiennent. C'est là, en paraphrasant Michel Foucault, chercher à définir les termes dans lesquels les praticiens problématisent ce qu'ils sont, ce qu'ils font et le monde dans lequel ils vivent²¹. C'est aussi en rapport direct avec notre propos précédent : situer les dynamiques de la professionnalisation dans un espace de réflexion intermédiaire entre histoire urbaine et histoire de l'urbanisme.

Penser une institutionnalisation sans profession

Depuis une trentaine d'années, des approches ont donc vu le jour qui développent des analyses à distance des légitimations professionnelles que les urbanistes se sont données par le passé. Certaines de ces approches empruntent la voie de l'histoire des idées, des courants et des rivalités dans l'urbanisme, d'autres se sont attachées à l'histoire du concret, celle des sociétés urbaines, celle de leurs espaces, celle des élites techniques ou politiques responsables de leur gestion²². Ces approches ont pour point commun d'avoir émis des doutes sur la grande vision proposée par les professionnels dans leurs discours sur leurs origines. Si le champ de l'histoire de l'urbanisme

²¹ FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*, II, *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 16-18.

²² Sur l'histoire de l'urbanisme par les courants et les rivalités, HAROUËL, Jean-Louis, *Histoire de l'urbanisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1981. Sur l'histoire du concret, voir l'introduction suggestive de PÉROT, Jean-Claude, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII-XVIII^e siècles*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992.

a encore du mal à avoir une unité, il a gagné un premier point : le soupçon sur les récits de fondation.

L'histoire qui nous intéresse interroge les pratiques des professionnels dans l'ordinaire de leur exercice, à partir de leur position — où sont-ils ? —, de leur identité — qui sont-ils ? — et de leurs tâches — que font-ils ? C'est une option qui s'inspire des travaux où il s'agit moins d'identifier des savoirs en eux-mêmes que de repérer ce qui est effectivement sollicité chez un praticien dans le cadre concret de son action, d'envisager les savoirs à partir des savoir-faire²³. Dans cette perspective, les idées, les théories sur la ville (ou l'urbain, pour employer un terme plus apte à qualifier nos espaces contemporains), les savoirs ou les politiques se révèlent à travers l'activité de ceux qui les traduisent, interprètent, exécutent, leur obéissent ou non, voire les transgressent. La connaissance de ces pratiques permet d'envisager autrement l'histoire de l'urbanisme. Elle pose par principe que l'action des praticiens est motivée, fondée en raison, justiciable d'une analyse de leurs raisonnements, de leurs intérêts, de leurs idées mais aussi d'une analyse des gestes et contraintes, des possibles et des contextes de leur action. Comprendre ce qui a fait un métier, ses origines et ses transformations au cours du xx^e siècle doit pousser le plus loin qu'il est possible l'analyse du lien entre ce métier et son objet (les « problèmes urbains ») à chaque moment de l'histoire. Même si l'on ne procède que par accumulation d'indices.

On retiendra une définition élargie de l'urbanisme. Celui-ci sera entendu non pas seulement comme une technique ou une « discipline » mais aussi comme un champ, le produit conjoint et souvent contradictoire de *politiques publiques*, de divers *savoirs et savoir-faire* ou *connaissances* et d'une série de *professions* ou plutôt de *métiers*. Aucune de ces dimensions n'est autonome. Ni l'une ni l'autre ne peut suffire à elle seule à définir l'urbanisme. C'est là une définition reconstruite a posteriori, celle à partir de laquelle il est possible de concevoir l'institutionnalisation du champ.

Les *politiques* (les hommes et les actions) ont depuis toujours partie liée avec la ville. Rois, empereurs et papes nous l'ont suffisamment prouvé et l'État de droit a donné ses règles au jeu du politique sur les espaces. Déjà, les législations du début du xix^e siècle ont en France envisagé d'une façon nouvelle l'avenir des villes, en obligeant les maires à ne donner l'alignement que conformément à un plan préalablement établi (loi du 16 septembre

²³ Sur ces orientations, voir SCHÖN, Donald. A., *The Reflexive Practitioner, How Professionals Think in Action*, New York, Basic Books, 1983 ; LATOUR, Bruno, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de science*, Paris, La Découverte, 1993 et sur la micro-histoire, GINZBURG, Carlo, LEVI, Giovanni, REVEL, Jacques (sous la direction de), *Jeux d'échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil/Gallimard, 1996.

1807). Les municipalités se sont ainsi trouvées tenues (la dépense est rendue obligatoire en 1837) d'établir des plans d'alignement, c'est-à-dire de prévoir la transformation et l'extension des villes et par suite de fixer des possibles sur un plan qui par définition est un support, concret, observable, une représentation réduite de la réalité. À la fin de ce même siècle, cette façon d'envisager l'avenir à travers la réalisation de plans s'est combinée avec d'autres modalités de l'action publique autour de la résorption de l'insalubrité, du développement du logement social, de la réalisation de réseaux divers ou de la protection des sites. L'élaboration des plans dits d'aménagement a alors été conçue comme un moyen au service des politiques de réforme urbaine²⁴, celle-ci se définissant comme une nouvelle manière de concevoir des modes d'action pour résoudre ce qui fait problème c'est-à-dire de se le représenter et de le « construire ».

Par ailleurs, un certain nombre de *connaissances* ont contribué à donner forme à l'urbanisme à la fin du XIX^e siècle. Elles se sont constituées entre disciplines et institutions. Le développement des « études urbaines » se fait dans des champs disciplinaires distincts et souvent rivaux, chez les géographes, les sociologues, les statisticiens sociaux. On emploie le terme de discipline autant en référence à un savoir constitué qui proposerait descriptions, analyses et interprétations de la ville qu'en pensant aux lieux, écoles ou universités, dans lesquels des connaissances sont accumulées, authentifiées et transmises. L'importance accordée à l'institutionnalisation permet de relier la mise en discipline à la mise en politique de la question de la ville. Elle ne saurait cependant se substituer à une analyse des savoirs en tant que tels, ce que géographes, historiens, économistes et sociologues ne manquent pas de faire depuis plusieurs décennies. L'existence de revues savantes puis, à partir du milieu du siècle dernier, l'apparition d'une commande publique d'études et de recherches fournissent les premiers signes tangibles de la mise en forme disciplinaire de l'urbanisme.

S'il est question de *profession* à propos des urbanistes, c'est par abus de langage. Le terme de profession, comme nous le verrons plus loin, désigne en principe un groupe reconnaissable à certains traits, groupe dont les limites sont arrêtées et l'unité est déterminée a priori par des règles explicites des membres du groupe concerné²⁵. Or ceux qui se feront appeler

²⁴ Autour des politiques publiques, GAUDIN, Jean-Pierre, *L'avenir en plan, Technique et politique dans la prévision urbaine (1900-1930)*, Seyssel, Champ Vallon, 1985 ; sur la réforme urbaine, TOPALOV, Christian (sous la direction de), *Laboratoires du nouveau siècle, La «nébuleuse réformatrice» et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.

²⁵ DUBAR, Claude, TRIPIER, Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1999.

urbanistes au début du xx^e siècle viennent d'un peu partout et ne peuvent en tout état de cause prétendre constituer une profession. Ils ne le peuvent pas davantage aujourd'hui. En revanche, il est possible de reconnaître des spécificités dans leurs activités, de les relier à des professions constituées, de retrouver leurs références cognitives dans les institutions de formation et les savoirs construits sur la ville, de retrouver aussi leur position par rapport à la commande publique de plans, de projets ou d'études d'aménagement. Pour souligner ces distances et ces références, tout en évitant le modèle sous-jacent à ce qui fait profession, on parlera des *métiers de l'urbanisme*.

Produit des relations et contradictions entre politiques publiques, connaissances et métiers, le champ de l'urbanisme a pris au cours du siècle des formes très différentes. La réalité aujourd'hui observable en donne une version marquée par une double tendance, d'un côté l'ouverture, de l'autre la protection. Les métiers de l'urbanisme se sont en effet fortement diversifiés ; ils sont plus difficiles à identifier ; les frontières sont malaisées à fixer. Si le champ de l'urbanisme est plus ouvert, les quêtes d'identité et de statut comme la lutte des places sont avivées. En fait, à suivre aujourd'hui les débats sur la qualification et la formation aux métiers de l'urbanisme, on observe que le projet de constituer une « profession » est à la fois de plus en plus élaboré et de plus en plus controversé. Cette situation tranche avec le passé.

Une entrée privilégiée : l'appel aux compétences

Les sociologues réservent l'usage de la notion de profession à des situations particulières du travail et du marché du travail. La notion s'avère à la fois insuffisante pour éclairer les circonstances de la commande publique et les pratiques dans l'urbanisme, mais elle offre en même temps une référence utile pour l'analyse de ces circonstances et de ces pratiques. Elle va nous permettre de différencier les cas de figure et les situations historiques.

Les catégories dont nous disposons aujourd'hui pour désigner une profession, celle d'ingénieur, d'architecte, de géomètre et a fortiori d'urbaniste sont inopérantes pour la période qui précède la Seconde Guerre mondiale. Elles ne conviennent — et seulement pour les trois premières — que depuis la détermination juridique de statuts et de titres de ces trois groupes, en 1934 pour les ingénieurs, 1940 pour les architectes, 1944-1946 pour les géomètres. Depuis lors, « l'on sait de qui on parle ». L'existence ou l'inexistence de ces catégories — qu'enregistrent les nomenclatures socio-professionnelles — est importante à plusieurs points de vue : au regard de la

Éléments bibliographiques

- AMIOT, Michel, *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1980-1980)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986.
- Annales de la recherche urbaine* (Paris), n° 44-45, « Pratiques et professions », décembre 1989.
- BAUDOUI, Rémi, *La naissance de l'École des hautes études urbaine et le premier enseignement de l'urbanisme en France des années dix aux années vingt*, Paris, ARDU/école d'architecture Paris-Villemin (pour le Plan urbain, ministère de l'Équipement), 1988.
- BRUANT, Catherine, « Donat-Alfred Agache (1875-1959) : l'architecte et le sociologue », *Les Études sociales* (Paris), n° 122, 1994, pp. 23-61.
- BRUANT, Catherine, « Patrick Geddes, un "étudiant voyageur" », *Les Études sociales* (Paris), n° 123, 1995, pp. 19-46.
- CALABI, Donatella, « Les premiers urbanistes en Grande-Bretagne, La naissance du *town planning* », *Annales de la recherche urbaine* (Paris), n° 21, 1984, pp. 45-65.
- CALABI, Donatella, *Marcel Poète et le Paris des années vingt, Aux origines de « l'histoire des villes »*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- CHEVALIER, Gérard, « L'entrée de l'urbanisme à l'université : la création de l'Institut d'urbanisme (1921-1924) », *Genèses. Sciences sociales et histoire* (Paris), n° 39, juin 2000, pp. 98-120.
- CLAUDE, Viviane, « Sanitary engineering as a path to town-planning : the singular role of the Association Générale des Hygiénistes et techniciens municipaux in France and the French-speaking countries, 1900-1920 », *Planning Perspectives* (Londres), n° 4, 1989, pp. 153-166.
- CLAUDE, Viviane, *Les fonctions « études » et l'administration de l'urbanisme, Fonction centrale contre fonction diffuse (1954-1969)*, Strasbourg, École d'architecture de Strasbourg (pour le ministère de l'Équipement), 1994.
- CLAUDE, Viviane, *Les projets d'aménagement, d'extension et d'embellissement des villes (1919-1940), Sources et questions*, Paris, Délégation à la recherche et à l'innovation/ministère de l'Équipement, 1992.
- COTTEREAU, Alain, « L'apparition de l'urbanisme comme action collective : de Haussmann à la construction du métropolitain », *Sociologie du travail* (Paris), n° 4, 1969, pp. 341-365.
- COTTEREAU, Alain, « Les débuts de la planification urbaine dans l'agglomération parisienne, Le mouvement municipal parisien », *Sociologie du travail* (Paris), n° 4, 1970, pp. 362-392.

- DAGENAIS, Michèle, MAVER, Irene, SAUNIER, Pierre-Yves (ed.), *Municipal services and employees in the modern city : new historic approaches*, Aldeshot, Ashgate publishers, 2003.
- DETHIER, Jean, GUIHEUX, Alain (sous la direction de), *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Éditions du centre Georges-Pompidou, 1994.
- DROUARD, Alain (sous la direction de), *Le développement des sciences sociales en France au tournant des années soixante*, Paris, Éditions du CNRS, 1983.
- FOURQUET, François, *Les comptes de la puissance : histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Recherches, 1980.
- GAUDIN, Jean-Pierre, *L'avenir en plan, Technique et politique dans la prévision urbaine 1900-1930*, Seyssel, Champ Vallon, 1985.
- GAUDIN, Jean-Pierre, « La genèse de l'urbanisme de plan et la question de la modernisation politique », *Revue française de science politique* (Paris), vol. 39, n° 3, juin 1989, pp. 296-312.
- GAUDIN, Jean-Pierre, « À l'avance avec méthode » : savoirs, savoir-faire et mouvement de professionnalisation dans l'urbanisme au début du siècle », *Sociologie du travail* (Paris), n° 2, 1987, pp. 177-197.
- LASSAVE, Pierre, *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, Presses du Mirail, 1997.
- LEPETIT, Bernard, PUMAIN, Denise (sous la direction de), *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, 1993.
- MARKOU, Efi, *Aux origines de la fonction « études » : la Délégation générale à l'équipement national (1941-1944), la Délégation générale de l'urbanisme et de l'habitation (1947-1949) et les experts extérieurs*, Paris, CSU/IRESCO (pour le ministère de l'Équipement), 1994.
- MASSARDIER, Gilles, *Expertise et aménagement du territoire, L'État savant*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- MONTIGNY, Gilles, *De la ville à l'urbanisation : essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- PERROT, Jean-Claude, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII^e siècle*, Paris/La Haye, Mouton, 1975.
- RONCAYOLO, Marcel, *Lectures de villes, Formes et temps*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2002.
- SAUNIER, Pierre-Yves, « Au service du Plan : hommes et structures de l'urbanisme à Lyon au XX^e siècle », *Forma urbis, Les plans généraux de Lyon XVI^e-XX^e siècles*, Lyon, Archives municipales, 1997, pp. 135-144.
- SCHÖN, Donald, *The Reflexive Practitioner, How Professionals Think in Action*, New York, Basic Books, 1983.
- SIEVERTS, Thomas, *Entre-ville, Une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2004.
- SUTCLIFFE, Anthony, *Towards the planned city : Germany, Britain, The United States and France 1780-1914*, Oxford, Basil Blackwell, 1981.
- TOPALOV, Christian (sous la direction de), *Laboratoires du nouveau siècle, La « nébuleuse réformatrice » et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.
- VOLDMAN, Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954, Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Table

Introduction	5
Les approches de l'histoire de l'urbanisme	9
Penser une institutionnalisation sans profession	16
Une entrée privilégiée : l'appel aux compétences	19
<i>Chapitre 1</i>	
Une genèse en forme de questions	27
Un domaine initial d'expériences : l'expertise sanitaire	30
Métiers et relations entre métiers à la fin du XIX ^e siècle : indicateurs et tendances	37
La ville, champ de luttes professionnelles	43
Reconnaître un milieu dans un ensemble flou	47
Annexes	55
<i>Chapitre 2</i>	
Les apprentissages de la première moitié du XX^e siècle	57
L'exemple d'une profession de base : les géomètres	60
Prendre place sur un nouveau marché	64
L'État, la loi et les collectivités locales au concret	72
Le choix des hommes de l'art et l'espace de la commande publique	78
Les jeux de l'art et de la science	81
Les premiers urbanistes : inventer sans renoncer	89
Annexe	101
<i>Chapitre 3</i>	
Les quatre décennies de l'État urbaniste (1940-1982)	103
Des urbanistes dans l'État aux urbanistes de l'État	106
Le poids des corps et l'influence des réseaux	114
IV ^e République : la légèreté des services publics d'études	121
Genres et pratiques de l'étude	132
Le praticien et le savant	137
Le pouvoir d'expertise et sa mise en cause	144
Annexe	154

Chapitre 4

Les urbanistes v^e République : agences, bureaux d'études et centres de recherche	157
Années soixante : une commande et une géographie polarisées	160
Des formations traditionnelles	165
Une pléthore de bureaux d'études	168
L'évolutivité du champ	178
Critique « artiste » vs critique « sociale »	182
Situations ultérieures et regards extérieurs	187

Chapitre 5

L'urbanisme fin de siècle : un métier flou	197
Années vingt, soixante et au-delà... : questions récurrentes	200
Derniers avatars de la réforme	213
La gestion, matrice méconnue de l'urbanisme	227
Une configuration nouvelle liant profession, recherche et enseignement	233
Conclusion	239
Éléments bibliographiques	247